

Мазур М.,
Національної академії внутрішніх справ
Консультант з мови: **Шемякіна Н.В.**

LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

La drogue est un problème mondial. L'ensemble de la communauté internationale est confronté aujourd'hui au défi des stupéfiants dont les niveaux de production sont sans précédent. La lutte mondiale contre la drogue s'articule sur 3 volets : définir des politiques internationales, aider les États à les appliquer et s'assurer du respect des conventions :

1. La définition des politiques émane de la Commission des stupéfiants des Nations unies. Cette commission, constituée de 53 États membres et siégeant à Vienne, est compétente pour le suivi politique de toutes les questions liées aux drogues. Elle constitue la principale enceinte de débat sur les projets de décisions et de résolutions sur les drogues et joue donc un rôle fondamental dans l'élaboration des politiques internationales.

2. Afin de favoriser l'application de ces politiques, la Commission des stupéfiants a pour bras armé l'ONUDC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), qui aide les États membres à mettre en place des politiques conformes aux conventions.

3. Le suivi technique du respect des conventions est assuré par les experts indépendants de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS). L'OICS exerce également une veille qui donne lieu à la publication d'un rapport annuel et propose les produits précurseurs à réglementer. [3]

La police nationale et la gendarmerie nationale sont les principaux services chargés de lutter contre l'usage et le trafic de stupéfiants en France. L'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) centralise tous les renseignements pouvant faciliter la recherche et la prévention du trafic illicite des toxiques stupéfiants et permettre une meilleure coordination des opérations tendant à la répression de ce trafic. Il constitue la 7^e division de la D.C.P.J., est chargé de centraliser tous les renseignements utiles dans son domaine de compétence.[1 ; 2]

Les missions de l'O.C.R.T.I.S. sont celles d'un organe d'administration centrale et d'un service de police judiciaire.

En tant qu'une administration centrale:

1. Il représente la police judiciaire française aux réunions des divers organismes nationaux et internationaux.

2. Il sert de liaison en sa qualité de correspondant d'Interpol et d'Europol, pour les questions de stupéfiants entre les services de police français et étrangers.

3. Il coordonne sur le territoire national les enquêtes importantes, les livraisons surveillées et les opérations d'infiltration et y apporte son concours.

4. Il fournit à tous les services d'enquête, des statistiques et de la documentation générale.

5. Il participe aux programmes de stages spécialisés en France comme à l'étranger et réalise des actions d'information auprès de divers secteurs publics.

En tant que service de police judiciaire: il procède à des enquêtes sur tout le territoire national pour la recherche de trafics nationaux et internationaux; il s'appuie également sur des officiers de liaison spécialisés affectés dans des zones présentant un intérêt stratégique. Ils sont en poste dans des pays de production de drogue (Colombie, Pays-Bas, Maroc) ou dans des pays de transit (Venezuela, Brésil, Espagne, Turquie, Sénégal, Ghana ...). [1; 2; 3]

La police nationale et la gendarmerie nationale réalisent de très nombreuses actions de prévention en direction de la jeunesse dans les établissements scolaires et universitaires, mais également en direction des adultes, dans le milieu professionnel[1].

Список використаних джерел

1. Шемякіна Н. В. Французька мова для правоохоронців: [Мультимедійний навч. посіб.] / Шемякіна Н. В. – К.: МВС України. НАВС – 2013; Режим доступу до посіб.: <http://www.naiu.kiev.ua/books/french/index.html> HYPERLINK "http://www.naiu.kiev.ua/books/french/index.html.Lutte". HYPERLINK "http://www.naiu.kiev.ua/books/french/index.html.Lutte" Lutte
2. Шидловська Французька мова для правоохоронців: [Навчальний посібник] – К: друкарня МВС України, 2002. 224с.
3. La lutte contre le trafic des stupéfiants: <https://fr.wikipedia.org/wiki/>

Майборода В.,

курсант Національної академії внутрішніх справ

Консультант з мови: **Ковальова Т.О.**

ENGLISH COURT OF ARBITRATION IN UKRAINIAN SOCIETY

This article examines the role of the arbitral tribunal as a body of private jurisdiction for the protection of private rights and the formation of civil society. It was found that the arbitral tribunal along with public institutions of civil society (parliamentarism, freedom of the press, jury) supported its existence, forming a mechanism of private enforcement.